

Afin de tenir informés vos lecteurs du différend qui oppose actuellement le Golden Gate Yacht Club et la Société Nautique de Genève devant la Cour de New York, nous avons dressé un résumé simplifié expliquant les étapes déjà engagées et celles à venir.

GOLDEN GATE YACHT CLUB V. SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENEVE
ARBITRAGE / LITIGE (AU 24 AOÛT 2007)

Le différend qui oppose la SNG et le GGYC progresse actuellement sur trois voies : (i) l'arbitrage devant le conseil d'arbitrage sous le 33e Protocol, (ii) la plainte déposée par le GGYC devant la Cour de NY, et (iii) la requête du GGYC devant la Cour de NY.

Arbitrage :

- La SNG, le CNEV, ACM et Royal Thames ont présenté des soumissions au Conseil d'Arbitrage
- Le GGYC a été invité à participer à l'arbitrage, mais a refusé
- Une décision quant à la validité du défi du CNEV est attendue dans les semaines à venir
- Deux des trois arbitres occupaient également cette fonction pour la 32e America's Cup

Litige : Plainte du GGYC

- La plainte du GGYC sur le statut de Challenger of Record du CNEV est datée du 20 juillet mais n'a pas été signifiée à la SNG avant le 17 août
- La réponse de la SNG est prévue mi-septembre
- La SNG pense que les réclamations du GGYC sont sans fondement et se défendra contre celles-ci

Litige : Requête du GGYC

- Le 22 août, le GGYC s'est adressé à la Cour de NY pour solliciter :
 - Un délai réduit pour le litige initié par la plainte du GGCY pour laquelle les communications préalables (échanges d'informations entre les parties) s'achèveront en septembre et pour laquelle l'instruction se tiendra en octobre, et
 - Une injonction préliminaire exigeant que la SNG (i) apporte au GGYC les règles de voile de la SNG et (ii) identifie l'endroit où un match entre la SNG et le GGYC serait tenu en juillet 2008
- L'"ordonnance" du 22 août de la Cour de NY n'établit qu'un délai pour les propositions des parties sur la demande du GGYC et ne concerne en aucun cas le bien-fondé de la demande.
- La réponse écrite de la SNG à la requête est prévue le 5 septembre
- Une audition sur la requête devant la Cour de NY est prévue le 10 septembre
- La plainte et la requête font partie du même litige et sont présentées devant le même Juge (Justice Cahn) à New York.